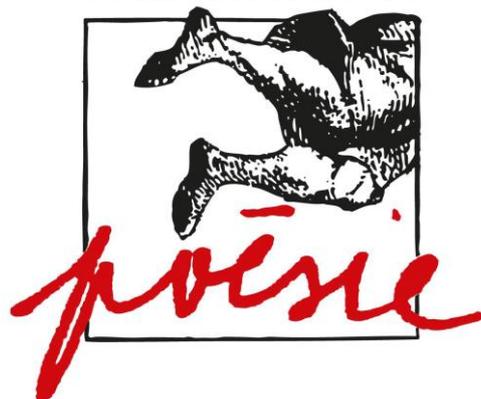




La 30^e

SEMAINE DE LA



Année scolaire 2016 -2017

Semaine de la poésie, c'est quoi ?

L'association La Semaine de la poésie, basée en Auvergne, est une création originale de Jean-Pierre Siméon, aujourd'hui Président d'honneur de l'association et directeur artistique du Printemps des Poètes. Actuellement présidée par le poète Thierry Renard et dirigée par Françoise Lalot, La Semaine de la poésie poursuit, depuis 1986, son travail de découverte, de promotion et de diffusion de la poésie contemporaine sur l'ensemble de la région Auvergne. Des bénévoles, une chargée d'administration et une chargée de communication contribuent à la mise en place des événements.

L'association a pour but premier une ouverture culturelle et éducative à la poésie contemporaine. Elle organise des rencontres avec des poètes dans les établissements scolaires, auprès du grand public et des publics dits « empêchés » sous forme de lectures-rencontres, lectures-spectacles...

La 30^e Semaine de la poésie, en mars 2017

La 30^{ème} Semaine de la Poésie se déroulera du samedi 11 au samedi 18 mars 2017. Elle se construit autour, et avec, un quatuor de poètes à l'honneur : Antoine Emaz, Ludovic Degroote, James Sacré et Albane Gellé. Poètes et amis de l'association, c'est avec eux que nous avons souhaité construire cette édition anniversaire du festival. Ils seront rejoints tout au long de la semaine par Sereine Berlottier, Rémi Checchetto, Sylvie Fabre G., Frédéric Forte, Marie Huot, Jacques Jouet, Cédric Le Penven, Alexis Pelletier, Thierry Renard, Olivier Salon, Christiane Veschambre et par Gabriel *Mwènè* Okoudji poète originaire du Congo-Bazzaville.

Cette année encore, les écritures et les voix seront multiples, féminines et masculines, classiques et expérimentales, reflétant chacune la diversité des écritures poétiques contemporaines.

Comment participer ? La démarche à suivre...

Nous vous proposons à l'occasion de cette fête de la poésie contemporaine d'accueillir un poète dans votre classe.

- ✓ **Votre demande devra nous parvenir impérativement avant le vendredi 14 octobre.**

En 2016, nous avons organisé 86 rencontres avec des scolaires sur 130 demandes reçues. Nous subissons des restrictions budgétaires qui ne nous permettent plus de proposer autant de classes qu'auparavant, nous essayons cependant de répondre favorablement à un maximum de candidatures.

Les poètes interviennent sur l'ensemble de l'Auvergne, de la maternelle à l'université, à raison de 3 rencontres par jour, par poète. Comme il est difficile de répondre à une demande isolée surtout si celle-ci est éloignée de Clermont-Ferrand, vous pouvez vous coordonner à l'intérieur de votre école, et si possible avec les établissements voisins.

✓ **Nous vous ferons parvenir une réponse courant décembre.**

Les classes retenues connaîtront alors le nom de leur poète et toutes les informations utiles à son accueil.

✓ **Pour que la rencontre avec le poète soit pertinente, un travail préalable est nécessaire :**

lectures à la classe de textes de l'auteur invité, correspondance avec celui-ci, lecture et présentation de poètes multiples. Pour vous accompagner dans votre projet, nous rédigeons une bibliographie sélective des poètes invités, que vous recevrez jointe à votre courrier courant décembre. L'équipe de la Semaine de la poésie peut aussi accompagner les enseignants qui le souhaitent. Le premier pas demeure la rencontre avec le poème, dans une dynamique de lecture personnelle.

Les projets des classes sont multiples et nous aident à déterminer les rencontres. Pour une attribution judicieuse des poètes, nous vous demandons de nous joindre un **descriptif de votre projet ou de vos intentions de travail liés à cette rencontre** (écriture, arts plastiques, musique, diction...)

✓ **Une charte** sert de base à nos engagements respectifs.

Nous la joignons à ce courrier. Nous vous demandons d'être attentifs aux engagements, particulièrement :

- au **travail préalable** à la rencontre
- à l'**accueil** des poètes
- au **transport** (depuis le lieu d'hébergement du poète à votre établissement, ou d'établissement à établissement, ou le retour sur Clermont)
- au **repas** de midi

En tout dernier recours, s'il ne vous était pas possible d'assurer l'acheminement du poète et/ou son déjeuner, La Semaine de la poésie pourrait y remédier et les frais engagés vous seraient facturés.

✓ **Adhérer :**

Suite à l'Assemblée Générale de l'association La Semaine de la poésie du 28 novembre 2014, l'adhésion à l'association est devenue obligatoire pour tous les établissements qui recevront un poète dans leurs classes. **Le montant de l'adhésion est fixé à 15€ par établissement.**

Quel accompagnement pédagogique ?

- ✓ **Nous vous convions mercredi 11 janvier de 14h30 à 17h30 à l'ESPE pour une réunion de formation et d'informations concernant la manifestation.**

Notre équipe sera à votre disposition pour vous présenter les poètes, leurs recueils et vous suggérer des pistes de travail avec vos élèves. **De plus, des libraires du réseau L.I.R.A. (Libraires Indépendants en Région Auvergne)** seront présents et vous proposeront une table de vente réunissant les recueils des poètes invités. A cette occasion, vous pourrez feuilleter et acheter les livres du poète qui viendra à la rencontre de vos élèves (règlements par chèque ou espèces). **Votre présence est fondamentale pour un bon déroulement du projet d'accueil d'un poète dans votre établissement.**

- ✓ **Nous nous retrouverons pour établir un bilan des actions menées le mercredi 5 avril à 14h30.**

Des ressources

Un cycle de découvertes : **Lectures en partage** présentent les poètes invités au festival.
Date et lieu en cours de négociation.

Les adhérents à l'association La Semaine de la poésie en sont informés par courriel.

Retrouvez également nos actualités et des informations sur les poètes sur notre site internet :
<http://lasemainedelapoesie.assoc.univ-bpclermont.fr/>

Et sur notre page Facebook : [La Semaine de la poésie](#)

De nombreux recueils sont en consultation à la Bibliothèque de Formation des Maîtres de l'ESPE (36, avenue Jean-Jaurès à Chamalières) et dans les **bibliothèques et médiathèques** municipales. N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires.

Combien coûte la venue du poète ?

L'association La Semaine de la poésie rémunère les poètes intervenants en droits d'auteur. Une demi-journée poète (le poète rencontre 2 classes) est rémunérée 175€ TTC, une journée poète (le poète rencontre 3 classes) est rémunérée 350€ TTC.

L'association prend également en charge les frais de restauration, de transport du poète (domicile/Clermont/domicile).

L'établissement scolaire qui accueille le poète s'engage à adhérer à l'association. L'adhésion est fixée à 15€. Il organise et prend en charge les déplacements du poète reçu (du lieu d'hébergement à l'établissement, d'un établissement à un autre, du retour à Clermont). De plus, l'établissement s'engage à organiser le repas de midi en se coordonnant avec les autres établissements accueillant le poète le même jour.

A qui vous adresser pour tout renseignement ?

Pour toute question, Sophie Brunet, chargée d'administration, répondra à vos questions.

Vous pouvez la contacter aux heures de bureau au 04 73 31 72 87 ou à cet e-mail :

semainedelapoesie@gmail.com

Ou par courrier :

Association La Semaine de la poésie
A l'ESPE Clermont-Auvergne
36, avenue Jean-Jaurès
63 400 Chamalières

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Pour l'équipe de la Semaine de la poésie,
Françoise Lalot

Fiche d'inscription – Premier degré

Remplir une fiche par classe concernée, le plus précisément possible.

Renvoyer avec un récapitulatif indiquant le nombre de rencontres souhaitées pour l'école, dans une seule enveloppe à la Semaine de la Poésie, pour le 14 octobre 2016. Il est nécessaire de regrouper les demandes sur une même demi-journée ou une journée en veillant à ce que les interventions se succèdent.

Nous indiquer les demandes des établissements voisins (maternelle, élémentaire, collège, regroupement, bibliothèque municipale, ...) dans la mesure où vous les connaissez. Cela facilite notre géographie poétique.

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

Horaires de l'école : matin après-midi.....

Tél : Courriel :

Nom du directeur ou directrice:

Nom de l'enseignant qui coordonnera les rencontres sur l'école :.....

Courriel de l'enseignant référent :.....N° de portable

Classe concernée: Nom de l'enseignant:

Avez-vous déjà reçu un poète :.....

Les années précédentes, avez-vous fait une demande à laquelle nous n'avons pas pu répondre ? :

Joindre à ce bulletin les grandes lignes de vos prévisions concernant ce travail, vos attentes particulières.

Le temps de rencontre par classe est d'environ 1 heure. (1/2 heure en maternelle)

Inscrivez OUI dans les cases qui correspondent aux moments qui conviennent pour recevoir le poète dans votre classe. **Inscrivez NON** dans les cases impossibles.

Depuis la nouvelle réforme, chaque établissement a ses propres horaires, pensez à les noter.

(Plus vos possibilités sont réduites, plus l'attribution du poète sera difficile.)

	lundi 13 mars	mardi 14 mars	mercredi 15 mars	jeudi 16mars	vendredi 17 mars
Matin					
après-midi					

Charte pour la rencontre poète-élèves du 1^{er} degré

dans la cadre de La 30^e Semaine de la poésie

Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le parcours d'éducation artistique et culturelle, de l'école au lycée, a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

L'entrée des arts et plus spécifiquement de la poésie à l'école, institutionnalisée par le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère de la culture et de la communication, encourage le partenariat entre enseignants, acteurs culturels et poètes en vue de sensibiliser les élèves à l'usage poétique de la langue.

Toute intervention d'un poète dans un groupe est différente d'une autre, ainsi, chaque rencontre est-elle unique. En conséquence, les échanges ne sont pas codifiés de manière rigide, mais installés dans des conditions de réussite.

Pour préparer la rencontre

Tout enseignant doit être au moins lecteur de poèmes pour lui-même et pour ses élèves. La fréquentation de différentes écritures à travers la lecture de textes choisis et diversifiés, doit se faire dans une optique de plaisir, de partage et non d'explication. Au plus tard début janvier, l'établissement reçoit un courrier mentionnant l'identité du poète ainsi que les éléments biographiques et bibliographiques le concernant. Le poète reçoit la liste des établissements et des classes auxquels il interviendra.

- L'enseignant doit se concerter avec le poète à propos des attentes réciproques pour ce travail en partenariat.
- Des échanges de courriels, de courriers, d'écrits ou de dessins, de photos, de supports audio et vidéo... des élèves avec le poète favorisent les premières prises de contact, diverses questions peuvent y être jointes.
- L'enseignant doit se procurer en librairie, ou en bibliothèque, les ouvrages du poète invité et choisit les plus accessibles à la classe d'âge concernée. La bibliothèque de l'école, la bibliothèque municipale et/ou la bibliothèque communautaire profitent de l'occasion pour s'enrichir de quelques ouvrages de l'auteur. L'enseignant bâtit un projet et fait circuler les livres afin qu'ils soient vus, touchés, par les élèves.

En cas de difficulté pédagogique ou d'organisation, nous vous demandons de nous prévenir le plus rapidement possible (adéquation difficile entre l'écriture du poète et le niveau de lecture des élèves, absence de réponse à un courrier...). En dernier recours, s'il ne vous était pas possible d'assurer l'acheminement du poète et/ou sa pause déjeuner, les frais engagés par La Semaine de la poésie pour y pallier vous seront facturés (voir Charte engagement de prise en charge).

NB : Suite à l'Assemblée Générale de l'association La Semaine de la poésie du 28 novembre 2014, l'adhésion à l'association est devenue obligatoire pour tous les établissements qui recevront un poète dans leurs classes. Le montant de l'adhésion est fixé à 15€ par établissement.

Le moment de la rencontre

- Le lieu est accueillant pour partager ce moment de convivialité.
- Chaque rencontre se fait avec un groupe à effectif limité à celui **d'une classe**, pour que le dialogue soit le plus enrichissant possible pour tous.
- C'est un moment d'échange entre les élèves, l'enseignant et le poète autour de leur regard sur le monde, de leur questionnement sur l'écriture, de leur réception de l'œuvre, ...

Les questions autour de la biographie du poète auront été posées au cours de la correspondance préparatoire, et la rencontre sera axée sur l'écriture du poète et non sur sa vie.

L'enseignant est garant de la qualité de la rencontre, c'est lui qui en est l'animateur.

- Un temps de pause est souhaitable pour le poète entre deux rencontres.
- Pour le poète, de manière optimale, 3 rencontres par jour, dont on veillera à respecter la durée:

Cycles I et II	Cycle III, Collège et Lycée,	Université
▶ ½ heure à ¾ d'heure	▶ 1h	▶ 1h30 à 2h

- Les modalités de transport et de restauration sont prévues avec rigueur entre les établissements. Les déplacements, les repas partagés avec le ou les adultes au restaurant ou à la maison, sont bien souvent des moments informels d'échanges d'une grande richesse.

Les prolongements

La venue du poète doit permettre une sensibilisation accrue au langage poétique, inciter à la lecture de poèmes, pour soi, pour les autres, en affinant la qualité d'expression, et, éventuellement inciter à l'écriture d'un recueil, donner à voir une exposition, un spectacle-lecture... Des échanges avec le poète peuvent se poursuivre suite à la rencontre.

Engagement de prise en charge matérielle et financière

La Semaine de la Poésie	Etablissement accueillant le poète
<ul style="list-style-type: none">▶ Rémunération des auteurs▶ Hébergement▶ Restauration du soir▶ Frais de transport du poète (domicile/Clermont/domicile). ▶ Accompagnement pédagogique pour les projets	<ul style="list-style-type: none">▶ Adhésion obligatoire à l'association La Semaine de la poésie. 15€.▶ Déplacements (du lieu d'hébergement à l'établissement, d'un établissement à un autre, du retour à Clermont)▶ Repas de midi en se coordonnant avec les autres établissements accueillant le poète le même jour.▶ Mise à disposition des livres à la classe

Coupon adhésion Semaine de la poésie 2016 / 2017

Je souhaite adhérer à l'association, je retourne ce coupon d'adhésion à :

La Semaine de la poésie – ESPE – 36, avenue Jean Jaurès – 63400 Chamalières

Je recevrai en retour une carte d'adhérent.

Tarif 2016 / 2017 : 15 euros

En devenant adhérent de l'association La Semaine de la poésie, vous serez informé de ses activités tout au long de l'année par courriel, vous serez invités à nos Assemblées Générales et vous participerez aux grandes orientations prises par l'association.



Semaine de la poésie

Adhésion 2016 / 2017

Nom de l'établissement :

Nom de la personne référente :

Adresse postale :

Courriel :

Vous pouvez également adhérer à titre personnel :



Semaine de la poésie

Adhésion 2016 / 2017

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Courriel :